



RAPPORT DE GESTION TROISIÈME TRIMESTRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	10
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	14
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	19
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	31

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du troisième trimestre 2024 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada et exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales.

Chef de file parmi les sociétés de télécommunications et médias du Canada, Québecor déploie une stratégie d'expansion géographique dans le marché canadien des télécommunications, axée sur une concurrence accrue en téléphonie mobile, ainsi qu'une stratégie de convergence et de maximisation de la valeur de ses contenus au profit de ses différentes propriétés et de ses multiples plateformes de distribution.

Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a acquis Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») auprès de Shaw Communications Inc. le 3 avril 2023. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces et a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile ») de ce service. À compter du premier trimestre 2024, la Société a abandonné l'utilisation du RMPU total. L'évolution du mix de produits, à la suite de la diversification géographique de l'entreprise, fait en sorte que cette mesure n'a plus une signification importante. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société sont présentées dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

FAITS SAILLANTS

Troisième trimestre 2024

Revenus de 1,39 G\$, en baisse de 25,7 M\$ (-1,8 %).

BAIIA ajusté¹ de 594,1 M\$, en baisse de 30,3 M\$ (-4,9 %), principalement attribuable à la hausse marquée de 25,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 189,0 M\$ (0,81 \$ par action de base), en baisse de 20,3 M\$ (0,10 \$ par action de base).

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation¹ de 192,2 M\$ (0,82 \$ par action de base), en baisse de 10,1 M\$ (0,06 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹ de 435,3 M\$, en baisse de 47,1 M\$ (-9,8 %).

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 546,2 M\$, en hausse de 50,0 M\$ (10,1 %).

Neuf premiers mois de 2024

Revenus de 4,14 G\$, en hausse de 209,9 M\$ (5,3 %), expliquée par la contribution de Freedom.

BAIIA ajusté de 1,78 G\$, en hausse de 106,1 M\$ (6,3 %), expliquée surtout par la contribution de Freedom, mais également attribuable au secteur Média.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 569,8 M\$ (2,46 \$ par action de base), en hausse de 65,5 M\$ (0,28 \$ par action de base).

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 560,4 M\$ (2,42 \$ par action de base), en hausse de 39,8 M\$ (0,17 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,30 G\$, en hausse de 20,3 M\$ (1,6 %), qui inclut la contribution de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,33 G\$, en hausse de 200,1 M\$ (17,8 %).

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Tableau 1
Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Résultats				
Revenus :				
Télécommunications	1 203,2	\$ 1 230,1	\$ 3 569,6	\$ 3 356,3
Média	155,1	166,0	508,3	517,1
Sports et divertissement	64,0	59,7	156,1	157,0
Intersectoriels	(32,6)	(40,4)	(94,6)	(100,9)
	1 389,7	1 415,4	4 139,4	3 929,5
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	585,9	589,5	1 769,5	1 671,3
Média	14,7	21,0	16,9	(5,9)
Sports et divertissement	11,7	14,4	16,6	20,8
Siège social	(18,2)	(0,5)	(24,5)	(13,8)
	594,1	624,4	1 778,5	1 672,4
Amortissement	(232,9)	(238,8)	(706,7)	(677,9)
Frais financiers	(100,6)	(109,8)	(317,6)	(301,4)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	13,4	15,5	3,7
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(5,1)	(10,0)	(14,3)	(28,9)
Impôts sur le bénéfice	(65,6)	(70,1)	(191,3)	(174,0)
Bénéfice net	189,9	\$ 209,1	\$ 564,1	\$ 493,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0	\$ 209,3	\$ 569,8	\$ 504,3
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	192,2	202,3	560,4	520,6
Par action de base :				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,81	0,91	2,46	2,18
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,82	0,88	2,42	2,25

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Dépenses en immobilisations :				
Télécommunications	148,8	\$ 135,7	\$ 443,8	\$ 376,3
Média	8,2	3,5	25,4	6,7
Sports et divertissement	1,5	2,2	4,8	4,8
Siège social	0,3	0,6	0,5	0,9
	158,8	142,0	474,5	388,7
Acquisitions de licences de spectre	–	–	298,9	9,9
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	437,1	453,8	1 325,7	1 295,0
Média	6,5	17,5	(8,5)	(12,6)
Sports et divertissement	10,2	12,2	11,8	16,0
Siège social	(18,5)	(1,1)	(25,0)	(14,7)
	435,3	482,4	1 304,0	1 283,7
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	374,0	356,2	817,4	726,1
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	546,2	496,2	1 326,6	1 126,5
			30 sept. 2024	31 déc. 2023
Bilan				
Espèces et quasi-espèces			54,4	\$ 11,1
Fonds de roulement			(18,7)	(1 125,6)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			33,1	110,8
Actif total			12 836,7	12 741,3
Emprunts bancaires			12,6	9,6
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)			7 565,1	7 668,2
Obligations locatives (court et long terme)			393,2	376,2
Déventures convertibles, y compris les dérivés incorporés			–	165,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			2 171,4	1 726,9
Capitaux propres			2 280,5	1 837,7
Ratio d'endettement net consolidé¹			3,36x	3,39x

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Télécommunications

- Au troisième trimestre 2024, le secteur Télécommunications a affiché une diminution de 26,9 M\$ (-2,2 %) de ses revenus et une légère baisse de 3,6 M\$ (-0,6 %) de son BAIIA ajusté.
- Augmentation nette de 118 000 UGR¹ (1,6 %) au troisième trimestre 2024, propulsée par une hausse de 132 100 lignes (3,4 %) en téléphonie mobile, de même que par une hausse de 11 800 clients (0,7 %) aux services d'accès Internet. Les marques Vidéotron, Freedom Mobile et Fizz ont ainsi dépassé globalement le cap des 4 000 000 de lignes en sans-fil au cours du trimestre. En franchissant cet important jalon, la Société poursuit sa croissance et consolide encore davantage sa position de quatrième grand joueur des télécommunications au Canada.
- Le 26 septembre 2024, Vidéotron a annoncé l'agrandissement de la zone d'abonnement à ses services sans fil en Gaspésie et sur la Côte-Nord, en plus de solidifier sa présence dans le Bas-Saint-Laurent grâce à son territoire de desserte élargi. Les résidents de Sept-Îles, de Baie-Comeau, de Port-Cartier, de Gaspé, de Matane, de Chandler, de Rimouski, d'Amqui et de Sayabec, entre autres, peuvent dorénavant s'abonner aux services sans fil de Vidéotron.
- Le 5 septembre 2024, Fizz a annoncé l'agrandissement de son territoire de desserte avec l'ajout de nouvelles zones d'abonnement en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec, ce qui permet désormais à 2,2 millions de Canadiennes et de Canadiens supplémentaires d'avoir accès à l'univers 100 % numérique de Fizz.
- Le 29 août 2024, Vidéotron a annoncé qu'un sondage conduit par Léger entre le 5 et le 15 août 2024 a révélé que Vidéotron était considérée à nouveau par les Québécois comme étant l'entreprise de télécommunications offrant la meilleure qualité de service client au Québec en 2024. Étant citée près de deux fois plus que sa plus proche concurrente, Vidéotron réaffirme ainsi son statut de leader en matière de service à la clientèle.

Média

- Le 2 octobre 2024, Québecor, par l'entremise de sa division Québecor Affichage, a procédé à l'acquisition des activités d'affichage publicitaire pancanadiennes de Média Groupe inc. (NEO-OOH), qui ont été regroupées dans Québecor Affichage Neo inc. La Société offrira ainsi plus de 17 000 faces publicitaires à travers le Canada, au bénéfice de ses partenaires-annonceurs, en comptant dorénavant sur une nouvelle force de frappe unifiée, qui vient compléter l'offre publicitaire multiplateforme globale de Québecor.

Opérations de financement

- Le 4 novembre 2024, Vidéotron a annoncé le prix de ses billets de premier rang d'un capital global de 700 M\$ US portant intérêt à 5,700 % et échéant le 15 janvier 2035. La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 8 novembre 2024. Vidéotron a l'intention d'utiliser le produit net, ainsi que des tirages sur sa facilité de crédit rotatif, pour rembourser intégralement son prêt à terme de tranche A de 700,0 M\$ échéant en octobre 2025, et pour le remboursement intégral de ses billets de premier rang de 375,0 M\$ portant intérêt à 5,750 % et échéant en 2026.

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Comparaison des troisièmes trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1,39 G\$, en baisse de 25,7 M\$ (-1,8 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (26,9 M\$ ou -2,2 % des revenus du secteur) et Média (10,9 M\$ ou -6,6 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (4,3 M\$ ou 7,2 %).

BAIIA ajusté de 594,1 M\$, en baisse de 30,3 M\$ (-4,9 %).

- Baisse dans les secteurs Média (6,3 M\$ ou -30,0 % du BAIIA ajusté du secteur), Télécommunications (3,6 M\$ ou -0,6 %) et Sports et divertissement (2,7 M\$ ou -18,8 %) et écart défavorable au siège social (17,7 M\$). Ces baisses s'expliquent, entre autres, par la hausse de 25,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, en lien avec la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 189,0 M\$ (0,81 \$ par action de base) au troisième trimestre 2024, contre 209,3 M\$ (0,91 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une baisse de 20,3 M\$ (0,10 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la baisse de 30,3 M\$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart défavorable de 13,4 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 13,1 M\$ sans incidence fiscale.
- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 9,2 M\$ liée aux frais financiers;
 - la diminution de 5,9 M\$ liée à la charge d'amortissement;
 - la baisse de 4,9 M\$ liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres;
 - la diminution de 4,5 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 192,2 M\$ (0,82 \$ par action de base) au troisième trimestre 2024, contre 202,3 M\$ (0,88 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une baisse de 10,1 M\$ (0,06 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 435,3 M\$, en baisse de 47,1 M\$ (-9,8 %) au troisième trimestre 2024, expliquée par la diminution de 30,3 M\$ du BAIIA ajusté et la hausse de 16,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 546,2 M\$, en hausse de 50,0 M\$ (10,1 %) au troisième trimestre 2024, expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA ajusté.

Charge d'amortissement de 232,9 M\$ au troisième trimestre 2024, soit une diminution de 5,9 M\$, due principalement au ralentissement des dépenses en immobilisations au cours des dernières années, à la suite de la revue des priorités stratégiques.

Frais financiers de 100,6 M\$ au troisième trimestre 2024, en baisse de 9,2 M\$, expliquée principalement par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme et par un niveau moyen d'endettement moins élevé.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers nul au troisième trimestre 2024, soit un écart défavorable de 13,4 M\$, principalement attribuable à la variation défavorable, sans incidence fiscale, du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 5,1 M\$, soit un écart favorable de 4,9 M\$.

Au troisième trimestre 2024, la Société a comptabilisé une charge de 2,3 M\$ relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (0,7 M\$ en 2023) et une charge nette pour les autres éléments de 2,8 M\$ (9,3 M\$ en 2023), dont une charge de dépréciation d'actifs de 1,4 M\$ (8,0 M\$ en 2023).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 65,6 M\$ au troisième trimestre 2024 (taux d'imposition effectif de 26,0 %), contre 70,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,1 %) à la même période de 2023, soit un écart favorable de 4,5 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la baisse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 et 2023

Revenus de 4,14 G\$, en hausse de 209,9 M\$ (5,3 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (213,3 M\$ ou 6,4 % des revenus du secteur), expliquée surtout par la contribution de Freedom.
- Diminution dans les secteurs Média (8,8 M\$ ou -1,7 %) et Sports et divertissement (0,9 M\$ ou -0,6 %).

BAIIA ajusté de 1,78 G\$, en hausse de 106,1 M\$ (6,3 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (98,2 M\$ ou 5,9 % du BAIIA ajusté du secteur), principalement liée à la contribution de Freedom, et écart favorable dans le secteur Média (22,8 M\$), principalement attribuable à l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$ d'une entente sur les redevances pour la chaîne spécialisée LCN, combiné à l'effet du volume d'activités à la hausse dans les services cinématographiques et audiovisuels.
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (4,2 M\$ ou -20,2 %) et écart défavorable au siège social (10,7 M\$), expliqués principalement par une hausse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 15,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 569,8 M\$ (2,46 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 504,3 M\$ (2,18 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 65,5 M\$ (0,28 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 106,1 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 14,6 M\$ lié à la restructuration, frais d'acquisition et autres ;
 - l'écart favorable de 11,8 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, sans incidence fiscale.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la hausse de 28,8 M\$ des frais d'amortissement ;
 - la hausse de 17,3 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'augmentation de 16,2 M\$ liée aux frais financiers ;
 - l'écart favorable de 4,7 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 560,4 M\$ (2,42 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 520,6 M\$ (2,25 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 39,8 M\$ (0,17 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,30 G\$, en hausse de 20,3 M\$ (1,6 %), expliquée par l'augmentation de 106,1 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 85,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,33 G\$, en hausse de 200,1 M\$ (17,8 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté et par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles et par la hausse de la portion monétaire des frais financiers.

Charge d'amortissement de 706,7 M\$, soit une augmentation de 28,8 M\$, due principalement à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Frais financiers de 317,6 M\$, en hausse de 16,2 M\$, expliquée principalement par un niveau moyen d'endettement plus élevé, dont l'impact du financement de l'acquisition de Freedom, contrebalancé en partie par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 15,5 M\$, soit un écart favorable de 11,8 M\$, attribuable à la variation, sans incidence fiscale, du gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 14,3 M\$, soit un écart favorable de 14,6 M\$.

Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a comptabilisé une charge de 7,9 M\$ relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (6,7 M\$ en 2023), des frais d'acquisition de 1,5 M\$ (14,7 M\$ en 2023, dont les frais relatifs à la transaction Freedom), une charge de dépréciation d'actifs de 11,8 M\$ (8,0 M\$ en 2023) et un gain net pour les autres éléments de 6,9 M\$, principalement en lien avec la quote-part des résultats dans les entreprises associées (0,5 M\$ en 2023).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 191,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024 (taux d'imposition effectif de 25,9 %), contre 174,0 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,3 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 17,3 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2024

Revenus de 1,20 G\$ au troisième trimestre 2024, en baisse de 26,9 M\$ (-2,2 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 422,0 M\$, soit une progression de 10,1 M\$ (2,5 %), expliquée principalement par la croissance du nombre de lignes, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 307,8 M\$, en baisse de 15,4 M\$ (-4,8 %). Cet écart défavorable s'explique principalement par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de télédistribution de 191,8 M\$, en baisse de 9,0 M\$ (-4,5 %). Cet écart défavorable s'explique principalement par la baisse du nombre de clients et par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 61,4 M\$, en baisse de 7,5 M\$ (-10,9 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes et à la baisse du revenu moyen par ligne.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 177,1 M\$, en hausse de 17,2 M\$ (10,8 %), surtout en raison de l'augmentation des prix, contrebalancée en partie par la baisse du nombre d'appareils mobiles vendus.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 1,1 M\$, en baisse de 17,8 M\$ (-94,2 %), essentiellement en raison de l'offre en location des équipements liés à la plateforme Helix depuis le début juin 2024.
- Autres revenus de 42,0 M\$, en baisse de 4,5 M\$ (-9,7 %), principalement en raison de la baisse des revenus des services de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») et du Service Affaires.

RMPU mobile¹ de 35,31 \$ au troisième trimestre 2024, contre 37,60 \$ à la même période de 2023, soit une diminution de 2,29 \$ (-6,1 %), principalement attribuable à la hausse des escomptes promotionnels, à la baisse des revenus d'usage et à un changement dans le mix de clients, dont l'impact dilutif des services prépayés de Freedom et de Fizz.

Statistiques de clientèle

Acquisition de Freedom

L'acquisition de Freedom, le 3 avril 2023, a contribué de façon importante à la croissance des UGR du secteur Télécommunications, ajoutant 1 844 400 UGR, soit 1 824 400 lignes en téléphonie mobile et 20 000 clients aux services d'accès Internet au moment de l'acquisition.

Analyse des activités courantes

UGR – Au 30 septembre 2024, le nombre total d'UGR s'établissait à 7 724 400, soit une hausse de 118 000 unités (1,6 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2024, contre une hausse de 61 000 à la même période de 2023. Le nombre d'UGR a augmenté de 249 900 (3,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2024 (tableau 2).

Téléphonie mobile – Au 30 septembre 2024, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 4 050 700, soit une hausse de 132 100 lignes (3,4 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2024, contre une hausse de 88 700 à la même période de 2023. Le nombre de lignes à ces services a augmenté de 351 900 (9,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2024 (tableau 2).

Accès Internet – Au 30 septembre 2024, le nombre de clients aux services d'accès Internet se chiffrait à 1 734 300, soit une hausse de 11 800 clients (0,7 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2024, contre une hausse de 4 500 à la même période de 2023. Le nombre de clients à ces services a augmenté de 13 000 (0,8 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Télédistribution – Au 30 septembre 2024, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 311 900, soit une baisse de 10 000 clients (-0,8 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2024, contre une baisse de 12 000 à la même période de 2023. Le nombre de clients à ces services a diminué de 50 600 (-3,7 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

Téléphonie filaire – Au 30 septembre 2024, le nombre de lignes à la téléphonie filaire se chiffrait à 627 500, soit une baisse de 15 900 (-2,5 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2024, contre une baisse de 20 200 lignes à la même période de 2023. Le nombre de lignes à ces services a diminué de 64 400 (-9,3 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Tableau 2
UGR à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers d'unités)

	Sept. 2024	Juin 2024	Mars 2024	Déc. 2023	Sept. 2023	Juin 2023	Mars 2023	Déc. 2022
Téléphonie mobile	4 050,7	3 918,6	3 825,1	3 764,9	3 698,8	3 610,1	1 736,6	1 710,4
Internet	1 734,3	1 722,5	1 721,1	1 727,6	1 721,3	1 716,8	1 691,5	1 682,7
Télédistribution	1 311,9	1 321,9	1 335,7	1 355,6	1 362,5	1 374,5	1 385,6	1 396,1
Téléphonie filaire	627,5	643,4	658,3	674,7	691,9	712,1	730,8	751,2
Total	7 724,4	7 606,4	7 540,2	7 522,8	7 474,5	7 413,5	5 544,5	5 540,4

BAIIA ajusté de 585,9 M\$, en baisse de 3,6 M\$ (-0,6 %), expliquée surtout par l'impact de la diminution des revenus, contrebalancé en partie par la baisse des frais d'exploitation, malgré la hausse de la charge de rémunération à base d'actions, résultant d'un contrôle serré des coûts et des synergies découlant de l'intégration de Freedom.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 51,3 % au troisième trimestre 2024, contre 52,1 % à la même période de 2023.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 437,1 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 453,8 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette baisse de 16,7 M\$ (-3,7 %) est principalement attribuable à l'augmentation de 13,1 M\$ des dépenses en immobilisations, due surtout à une hausse des investissements en réseau.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2024

Revenus de 3,57 G\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, soit une hausse de 213,3 M\$ (6,4 %). Cette hausse est attribuable à l'impact de l'acquisition de Freedom en avril 2023 et aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2024.

- Revenus des services de téléphonie mobile de 1,24 G\$, en hausse de 226,8 M\$ (22,4 %), due surtout à la contribution de Freedom.
- Revenus des services d'accès Internet de 944,0 M\$, en baisse de 15,8 M\$ (-1,6 %).
- Revenus des services de télédistribution de 586,9 M\$, en baisse de 16,5 M\$ (-2,7 %).
- Revenus des services de téléphonie filaire de 188,9 M\$, en baisse de 22,3 M\$ (-10,6 %).
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 456,0 M\$, en hausse de 81,9 M\$ (21,9 %), principalement en raison de la contribution de Freedom.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 26,3 M\$, en baisse de 26,5 M\$ (-50,2 %).
- Autres revenus de 126,1 M\$, en baisse de 14,3 M\$ (-10,2 %).

RMPU mobile de 35,52 \$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 37,92 \$ à la même période de 2023, soit une baisse de 2,40 \$ (-6,3 %), principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués dans l'analyse du troisième trimestre 2024.

Statistiques de clientèle

Analyse des activités courantes

UGR – La hausse du nombre d'UGR au cours des neuf premiers mois de 2024 a été de 201 600 (2,7 %), contre une hausse de 89 700 UGR à la même période de 2023.

Téléphonie mobile – La hausse du nombre de lignes au cours des neuf premiers mois de 2024 a été de 285 800 (7,6 %), contre une hausse de 164 000 lignes à la même période de 2023.

Accès Internet – La hausse du nombre de clients au cours des neuf premiers mois de 2024 a été de 6 700 (0,4 %), contre une hausse de 18 600 clients à la même période de 2023.

Télédistribution – La baisse du nombre de clients au cours des neuf premiers mois de 2024 a été de 43 700 (-3,2 %), contre une baisse de 33 600 clients à la même période de 2023.

Téléphonie filaire – La baisse du nombre de lignes au cours des neuf premiers mois de 2024 a été de 47 200 (-7,0 %), contre une baisse de 59 300 lignes à la même période de 2023.

BAIIA ajusté de 1,77 G\$, en hausse de 98,2 M\$ (5,9 %), expliquée surtout par l'impact de l'acquisition de Freedom, mais également par la baisse des frais d'exploitation des activités comparables, résultant d'un contrôle serré des coûts, contrebalancés en partie par l'impact de la baisse des revenus comparables.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 50,4 % au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 50,2 % à la même période de 2023.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,33 G\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 1,30 G\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette hausse de 30,7 M\$ (2,4 %) s'explique par l'augmentation de 98,2 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 67,5 M\$ des dépenses en immobilisations, surtout attribuable, dans les deux cas, à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Média

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2024

Revenus de 155,1 M\$ au troisième trimestre 2024, en baisse de 10,9 M\$ (-6,6 %).

- Diminution des revenus de publicité de 5,3 M\$ (-8,1 %), principalement due à la baisse provenant de la télévision et des journaux.
- Autres revenus en baisse de 5,1 M\$ (-9,4 %), principalement due à la baisse au Réseau TVA et à l'agence de marketing numérique Elmire, contrebalancée en partie par l'augmentation du volume d'activités dans les services cinématographiques et audiovisuels.

BAIIA ajusté de 14,7 M\$ au troisième trimestre 2024, soit une baisse de 6,3 M\$ qui s'explique surtout par l'impact de la diminution des revenus et de la hausse de la charge de rémunération à base d'options, contrebalancé en partie par la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de contenu et les économies de coûts liées aux diverses initiatives de réduction de coûts mises en place.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 90,5 % au troisième trimestre 2024, contre 87,3 % à la même période de 2023. Cette augmentation est surtout attribuable à la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la décroissance des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 6,5 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 17,5 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette baisse de 11,0 M\$ est expliquée par la diminution de 6,3 M\$ du BAIIA ajusté et la hausse de 4,7 M\$ des dépenses en immobilisations, dont une hausse des investissements dans les équipements techniques, découlant du plan de réorganisation annoncé en novembre 2023 dans Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »).

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2024

Revenus de 508,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, en baisse de 8,8 M\$ (-1,7 %).

- Baisse des revenus de publicité de 17,8 M\$ (-7,7 %), principalement attribuable à la diminution provenant de la télévision et des journaux.
- Hausse des revenus d'abonnement de 7,4 M\$ (5,3 %), expliquée principalement par la hausse provenant des chaînes spécialisées, dont l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$ d'une entente sur les redevances de la chaîne LCN.
- Autres revenus en hausse de 1,6 M\$ (1,1 %), qui s'explique surtout par la hausse du volume d'activités dans les services cinématographiques et audiovisuels, contrebalancée en partie par une baisse des revenus de production et distribution ainsi que des activités de production commerciale et d'édition sur mesure.

BAIIA ajusté de 16,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, soit un écart favorable de 22,8 M\$ qui s'explique surtout par la baisse des frais d'exploitation, dont les coûts de contenu et les économies de coûts liées aux diverses initiatives de réduction de coûts mises en place, contrebalancée en partie par l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 96,7 % au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 101,1 % à la même période de 2023. Cette diminution est expliquée principalement par la baisse des frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 8,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 12,6 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit un écart favorable de 4,1 M\$, expliqué par l'écart favorable de 22,8 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancé en partie par la hausse de 18,7 M\$ des dépenses en immobilisations, dont une hausse des investissements dans les équipements techniques découlant du plan de réorganisation annoncé en novembre 2023 dans Groupe TVA.

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2024

Revenus de 64,0 M\$ au troisième trimestre 2024, soit une hausse de 4,3 M\$ (7,2 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de livres, contrebalancée en partie par la baisse des revenus des activités de spectacles.

BAIIA ajusté de 11,7 M\$ au troisième trimestre 2024, soit une baisse de 2,7 M\$, qui s'explique surtout par la baisse de la rentabilité dans les activités de musique et par la hausse de certains frais d'exploitation, dont la charge de rémunération à base d'actions, contrebalancées en partie par l'impact de la hausse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 10,2 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 12,2 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit une diminution de 2,0 M\$ qui s'explique principalement par la baisse de 2,7 M\$ du BAIIA ajusté.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2024

Revenus de 156,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, soit une baisse de 0,9 M\$ (-0,6 %), principalement attribuable à la diminution des revenus des activités de musique, de spectacles et de hockey, contrebalancée en partie par la hausse des revenus des activités de livres.

BAIIA ajusté de 16,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, soit une baisse de 4,2 M\$, qui s'explique surtout par la diminution de la rentabilité dans les activités de musique, par la hausse de certains frais d'exploitation et par l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 11,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 16,0 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette diminution de 4,2 M\$ s'explique par la baisse du BAIIA ajusté du même montant.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Troisième trimestre 2024

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 546,2 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 496,2 M\$ à la même période de 2023.

Cette augmentation de 50,0 M\$ (10,1 %) s'explique surtout par :

- l'écart favorable de 75,9 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des stocks, des provisions pour les régimes de rémunération à base d'actions, des débiteurs et des actifs liés à des contrats, contrebalancées en partie par les variations défavorables des créditeurs, charges à payer et provisions ;
- la baisse de 9,3 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- la baisse de 30,3 M\$ du BAIIA ajusté.

Neuf premiers mois de 2024

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,33 G\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 1,13 G\$ à la même période de 2023.

Cette augmentation de 200,1 M\$ (17,8 %) s'explique surtout par :

- la hausse de 106,1 M\$ du BAIIA ajusté ;
- l'écart favorable de 123,7 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des impôts sur le bénéfice à payer, des stocks, des débiteurs et des provisions pour les régimes de rémunération à base d'actions, contrebalancées en partie par les variations défavorables des créditeurs, charges à payer et provisions ;
- la baisse de 8,2 M\$ de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 21,3 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 15,3 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

En comparaison avec les neuf premiers mois de 2023, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation pour l'exercice 2024 ont été favorablement impactés par l'acquisition de Freedom (qui a entraîné en grande partie la hausse du BAIIA ajusté du secteur Télécommunications), malgré les frais financiers en lien avec le financement de cette acquisition. De plus, la hausse du BAIIA ajusté du secteur Média a également eu une incidence positive sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2024.

Fonds de roulement négatifs de 18,7 M\$ au 30 septembre 2024, contre un fonds de roulement négatif de 1,13 G\$ au 31 décembre 2023, soit un écart favorable de 1,11 G\$, principalement attribuable au remboursement à l'échéance par Vidéotron, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, au rachat par émission d'actions de la totalité des débetures convertibles et à l'évolution des échéances de dettes à court et à long terme.

Investissement

Troisième trimestre 2024

Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations de 172,2 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 140,0 M\$ à la même période de 2023, soit une augmentation de 32,2 M\$, qui s'explique par la hausse de 16,8 M\$ des dépenses en immobilisations, principalement dans le secteur Télécommunications, dont une hausse des investissements en réseau, ainsi que par la variation nette défavorable de 15,4 M\$ des éléments hors caisse courants.

Subventions nettes utilisées pour financer les dépenses en immobilisations de 5,4 M\$ au troisième trimestre 2023. Ce montant représente l'utilisation des subventions comptabilisées en réduction des dépenses en immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse.

Acquisitions d'entreprises de 1,8 M\$ au troisième trimestre 2023.

Acquisitions de placements et autres de 17,6 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 2,8 M\$ à la même période de 2023, qui sont principalement attribuables à la prise de participation dans des sociétés associées.

Neuf premiers mois de 2024

Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations de 509,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024, contre 401,2 M\$ à la même période de 2023, soit une augmentation de 108,5 M\$, qui s'explique par la hausse de 85,8 M\$ des dépenses en immobilisations, principalement dans le secteur Télécommunications, dont l'impact de l'acquisition de Freedom, et dans le secteur Média, ainsi que par la variation nette défavorable de 22,7 M\$ des éléments hors caisse courants.

Subventions nettes reçues pour financer les dépenses en immobilisations de 37,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre des subventions différées utilisées de 39,3 M\$ au cours de la même période de 2023. Au cours des neuf premiers mois de 2024, une subvention de 37,0 M\$ a été reçue d'avance dans le cadre de la nouvelle initiative du gouvernement du Québec visant à renforcer la couverture sans fil offerte aux régions du Québec. Le montant au cours des neuf premiers mois de 2023 représente l'utilisation des subventions comptabilisées en réduction des dépenses en immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse.

Acquisitions de licences de spectre de 298,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 9,9 M\$ à la même période de 2023. Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$.

Acquisitions d'entreprises de 7,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 2,07 G\$ à la même période de 2023. Le secteur Télécommunications a déboursé 2,07 G\$ pour l'acquisition de Freedom au cours des neuf premiers mois de 2023.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 0,8 M\$ à la même période de 2023.

Acquisitions de placements et autres de 33,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 6,7 M\$ à la même période de 2023, qui sont principalement attribuables à la prise de participation dans des sociétés associées.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Troisième trimestre 2024

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de 374,0 M\$ au troisième trimestre 2024, contre 356,2 M\$ à la même période de 2023 (tableau 12). Cette hausse de 17,8 M\$ s'explique par l'augmentation de 50,0 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de 32,2 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations.

Neuf premiers mois de 2024

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de 817,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 726,1 M\$ à la même période de 2023 (tableau 12). Cette hausse de 91,3 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 200,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, contrebalancée en partie par l'augmentation de 108,5 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations.

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 97,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024. Variation nette défavorable de 77,7 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2024, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à :
 - le remboursement à l'échéance par Vidéotron, le 17 juin 2024, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,375 % ;
 - la baisse par Vidéotron et Québecor Média inc. (« Québecor Média ») des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable pour un montant total de 380,3 M\$.
- Au cours des neuf premiers mois de 2024, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'émission par Vidéotron, le 21 juin 2024, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,650 % et échéant le 15 juillet 2029, ainsi que des billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,000 % et échéant le 15 juillet 2034, pour un produit net total de 992,6 M\$;
 - l'effet défavorable de 104,1 M\$ du taux de change. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.
- Les instruments financiers dérivés représentent un actif net de 33,1 M\$ au 30 septembre 2024, contre 110,8 M\$ au 31 décembre 2023, soit une variation nette défavorable de 77,7 M\$ expliquée principalement par :
 - l'encaissement de l'actif de 163,0 M\$ lié aux contrats de couverture des billets de premier rang remboursés le 17 juin 2024 ;
 - l'impact défavorable de l'évolution des taux d'intérêt sur la juste valeur des instruments financiers dérivés, dont principalement les ententes de swaps de taux d'intérêt.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Le 4 novembre 2024, Vidéotron a annoncé le prix de ses billets de premier rang d'un capital global de 700 M\$ US portant intérêt à 5,700 % et échéant le 15 janvier 2035. La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 8 novembre 2024. Vidéotron a l'intention d'utiliser le produit net, ainsi que des tirages sur sa facilité de crédit rotatif, pour rembourser intégralement son prêt à terme de tranche A de 700,0 M\$ échéant en octobre 2025, et pour le remboursement intégral de ses billets de premier rang de 375,0 M\$ portant intérêt à 5,750 % et échéant en 2026.
- Le 13 juin 2024, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit à terme pour proroger la date d'échéance de la première tranche de 700,0 M\$ d'octobre 2024 à octobre 2025 et pour faire une transition vers le « Canadian Overnight Repo Rate Average » (CORRA).
- Le 13 juin 2024, à la suite des nouvelles notations obtenues par Vidéotron en mai 2024, toutes les sûretés sur les actifs de Vidéotron consenties aux prêteurs bancaires ont été éliminées et tous les instruments de dette afférents (y compris les instruments financiers dérivés) sont dorénavant non garantis par des sûretés.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 2,34 G\$ au 30 septembre 2024 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 2,29 G\$, plus des espèces et quasi-espèces de 48,0 M\$.

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 7,55 G\$ au 30 septembre 2024, soit une diminution de 97,0 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Variation nette défavorable de 77,7 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 7,53 G\$ de Vidéotron (7,61 G\$ au 31 décembre 2023), de 10,2 M\$ de Groupe TVA (aucune au 31 décembre 2023) et aucune de Québecor Média (31,9 M\$ au 31 décembre 2023).

Au 30 septembre 2024, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 3

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor

Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)

2025	400,0	\$
2026	1 779,7	
2027	1 510,8	
2028	750,0	
2029	1 275,9	
2030 et ultérieurement	1 848,7	
Total	7 565,1	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 30 septembre 2024, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 3,7 années (3,5 années au 31 décembre 2023). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 75,9 % de titres à taux fixe (67,7 % au 31 décembre 2023) et de 24,1 % de titres à taux variable (32,3 % au 31 décembre 2023).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière de dépenses en immobilisations et d'acquisition de licences de spectre, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, et de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes et obligations locatives, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 30 septembre 2024, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 6 novembre 2024, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,325 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 décembre 2024 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 22 novembre 2024.

Licences de spectre

Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$ (59,8 M\$ ont été payés en janvier 2024 et 239,1 M\$ ont été payés en mai 2024). Environ 61 % des 305 blocs de spectre sans fil se trouvent à l'extérieur du Québec, principalement dans le sud de l'Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Analyse du bilan consolidé

Tableau 4

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2023

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2024¹		31 déc. 2023		Écart		Principales sources d'explication de l'écart
Actif							
Espèces et quasi- espèces	54,4	\$	11,1	\$	43,3	\$	Cf. « Flux de trésorerie et situation financière »
Stocks	394,1		512,1		(118,0)		Incidence de la variation courante des activités et de l'offre en location des équipements Helix en 2024
Immobilisations corporelles	3 369,0		3 417,9		(48,9)		Amortissement de la période, moins les acquisitions
Actifs incorporels	3 615,5		3 385,1		230,4		Acquisitions, dont des licences de spectre, moins l'amortissement de la période
Instruments financiers dérivés ²	33,1		110,8		(77,7)		Cf. « Financement »
Autres éléments d'actif	709,0		622,8		86,2		Gain sur réévaluation des régimes de retraite et prise de participation dans des sociétés associées
Passif							
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 059,6		1 185,9		(126,3)		Incidence de la variation courante des activités
Déventures convertibles	–		150,0		(150,0)		Rachat par émission d'actions de la totalité des déventures convertibles
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	7 545,0		7 642,0		(97,0)		Cf. « Financement »

¹ Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

² Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2024, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme et les obligations locatives, les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations et autres engagements, dont les appareils mobiles, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

Tableau 5
Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2024
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	7 565,1 \$	400,0 \$	3 290,5 \$	2 025,9 \$	1 848,7 \$
Paiements d'intérêts ²	1 217,7	276,1	499,6	284,5	157,5
Obligations locatives	393,2	103,1	144,4	80,7	65,0
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	104,8	26,7	37,9	21,5	18,7
Dépenses en immobilisations et autres engagements	2 388,8	1 166,6	894,6	191,4	136,2
Instruments financiers dérivés ³	(75,5)	2,3	(7,0)	(70,8)	–
Total des obligations contractuelles	11 594,1 \$	1 974,8 \$	4 860,0 \$	2 533,2 \$	2 226,1 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme excluant les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2024.

³ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur le principal de la dette libellée en dollars US.

Transactions entre parties liées

Au troisième trimestre 2024, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 35,7 M\$ (12,5 M\$ en 2023), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a engagé des dépenses en immobilisations auprès de sociétés liées pour un montant de 15,7 M\$ (1,7 M\$ en 2023). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 5,5 M\$ (2,5 M\$ en 2023).

Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 92,2 M\$ (61,0 M\$ en 2023), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a engagé des dépenses en immobilisations auprès de sociétés liées pour un montant de 26,5 M\$ (9,9 M\$ en 2023). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 12,2 M\$ (8,7 M\$ en 2023).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 16 octobre 2024. De plus, à cette même date, 12 609 126 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

Tableau 6
Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 16 octobre 2024	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	76 692 135	8,6 \$
Actions catégorie B	156 744 692	1 040,7

Rachat d'actions

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 1,3 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2023. Les rachats pouvaient être effectués entre le 15 août 2023 et le 14 août 2024, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées.

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2024. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2024 et le 14 août 2025, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 9 août 2024, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2024 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a racheté et annulé 2 200 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 68,8 M\$ (236 100 actions catégorie B au cours des neuf premiers mois de 2023 pour une contrepartie totale en espèces de 7,1 M\$).

Émission d'actions

Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débetures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débetures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Tableau 7

Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(7 565,1)	(7 524,0)	\$ (7 668,2)	\$ (7 391,0)
Débetures convertibles²	-	-	(165,0)	(165,0)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	(0,3)	(0,3)	(1,5)	(1,5)
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(7,6)	(7,6)	5,4	5,4
Ententes de swaps sur devises	41,0	41,0	106,9	106,9

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés au 31 décembre 2023.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2024 et 2023 sont résumés dans le tableau 8.

Tableau 8**Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	- \$	(13,1) \$	(15,5) \$	(3,4) \$
Autres	-	(0,3)	-	(0,3)
	- \$	(13,4) \$	(15,5) \$	(3,7) \$

Des pertes de 15,2 M\$ au troisième trimestre 2024 et de 21,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2024 ont été comptabilisées aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (des gains de 20,3 M\$ et 47,8 M\$ respectivement au troisième trimestre 2023 et au cours des neuf premiers mois de 2023).

Mesures non normalisées selon les IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 9**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	585,9 \$	589,5 \$	1 769,5 \$	1 671,3 \$
Média	14,7	21,0	16,9	(5,9)
Sports et divertissement	11,7	14,4	16,6	20,8
Siège social	(18,2)	(0,5)	(24,5)	(13,8)
	594,1	624,4	1 778,5	1 672,4
Amortissement	(232,9)	(238,8)	(706,7)	(677,9)
Frais financiers	(100,6)	(109,8)	(317,6)	(301,4)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	—	13,4	15,5	3,7
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(5,1)	(10,0)	(14,3)	(28,9)
Impôts sur le bénéfice	(65,6)	(70,1)	(191,3)	(174,0)
Bénéfice net	189,9 \$	209,1 \$	564,1 \$	493,9 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 10**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	192,2	\$ 202,3	\$ 560,4	\$ 520,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	13,4	15,5	3,7
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(5,1)	(10,0)	(14,3)	(28,9)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	1,5	1,3	5,2	6,4
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,4	2,3	3,0	2,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0	\$ 209,3	\$ 569,8	\$ 504,3

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation*Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 11 et 12 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 11**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)				
Télécommunications	585,9 \$	589,5 \$	1 769,5 \$	1 671,3 \$
Média	14,7	21,0	16,9	(5,9)
Sports et divertissement	11,7	14,4	16,6	20,8
Siège social	(18,2)	(0,5)	(24,5)	(13,8)
	594,1	624,4	1 778,5	1 672,4
Moins				
Dépenses en immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(148,8)	(135,7)	(443,8)	(376,3)
Média	(8,2)	(3,5)	(25,4)	(6,7)
Sports et divertissement	(1,5)	(2,2)	(4,8)	(4,8)
Siège social	(0,3)	(0,6)	(0,5)	(0,9)
	(158,8)	(142,0)	(474,5)	(388,7)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés				
Télécommunications	437,1	453,8	1 325,7	1 295,0
Média	6,5	17,5	(8,5)	(12,6)
Sports et divertissement	10,2	12,2	11,8	16,0
Siège social	(18,5)	(1,1)	(25,0)	(14,7)
	435,3 \$	482,4 \$	1 304,0 \$	1 283,7 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Dépenses en immobilisations	(158,8) \$	(142,0) \$	(474,5) \$	(388,7) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(13,4)	2,0	(35,2)	(12,5)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(172,2) \$	(140,0) \$	(509,7) \$	(401,2) \$

Tableau 12

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 11	435,3	482,4	1 304,0	1 283,7
Plus (moins)				
Portion monétaire des frais financiers	(98,2)	(107,5)	(310,5)	(295,2)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(4,6)	(1,4)	(13,5)	(21,7)
Impôts exigibles	(55,3)	(55,7)	(202,1)	(180,8)
Autres	(0,4)	1,7	2,4	4,0
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	110,6	34,7	72,3	(51,4)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(13,4)	2,0	(35,2)	(12,5)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	374,0	356,2	817,4	726,1
Plus (moins)				
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	172,2	140,0	509,7	401,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	–	–	(0,5)	(0,8)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	546,2	496,2	1 326,6	1 126,5

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québec. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 13 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 13
Ratio d'endettement net consolidé
(en millions de dollars canadiens)

	30 sept.		31 déc.	
	2024		2023	
Dettes à long terme totale¹	7 565,1	\$	7 668,2	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	393,2		376,2	
Emprunts bancaires	12,6		9,6	
Instruments financiers dérivés ³	(33,1)		(110,8)	
Espèces et quasi-espèces	(54,4)		(11,1)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débetures convertibles	7 883,4		7 932,1	
Divisée par :				
BAlIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 343,9	\$	2 337,1	\$
Ratio d'endettement net consolidé⁴	3,36x		3,39x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif à court terme et à long terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BAlIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateurs clés de rendement

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen mobile par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2024, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les risques liés à l'acquisition de Freedom et à la stratégie d'expansion en dehors du Québec, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les passifs ou les coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom ;
- les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom qui pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout, et les coûts d'opérations et investissements requis dans l'avenir pouvant être différents de ce qui est prévu; en plus des litiges imprévus ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom qui pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom ou de Vidéotron, en tant qu'exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV) ou autres, pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés ;

- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de VSDA, ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre ou qui pourraient être mises en œuvre par divers paliers gouvernementaux ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 6 novembre 2024 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 6 novembre 2024

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2024			2023			2022	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Revenus	1 389,7 \$	1 386,9 \$	1 362,8 \$	1 504,8 \$	1 415,4 \$	1 398,5 \$	1 115,6 \$	1 185,0 \$
BAlIA ajusté	594,1	624,9	559,5	565,4	624,4	605,2	442,8	483,0
Flux de trésorerie d'exploitation ajusté	435,3	449,7	419,0	395,7	482,4	455,3	346,0	359,4
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	192,2	205,1	163,1	167,5	202,3	182,3	136,0	159,4
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	5,7	9,7	(8,7)	13,1	1,8	(11,4)	(16,3)
Éléments inhabituels	(3,2)	(3,2)	0,4	(12,6)	(6,1)	(10,0)	(3,7)	(0,6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0	207,6	173,2	146,2	209,3	174,1	120,9	142,5

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,82 \$	0,89 \$	0,71 \$	0,73 \$	0,88 \$	0,79 \$	0,59 \$	0,69 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	0,02	0,04	(0,04)	0,06	0,01	(0,05)	(0,07)
Éléments inhabituels	(0,01)	(0,01)	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,02)	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,81	0,90	0,75	0,63	0,91	0,75	0,52	0,62

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	234,3	230,8	230,7	230,7	230,9	230,9	230,9	231,4
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,82 \$	0,89 \$	0,70 \$	0,72 \$	0,87 \$	0,78 \$	0,58 \$	0,68 \$
Impact de la dilution	-	-	-	0,01	-	-	0,01	0,01
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	0,02	-	(0,04)	-	-	(0,05)	(0,07)
Éléments inhabituels	(0,01)	(0,01)	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,02)	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,81	0,90	0,70	0,63	0,84	0,73	0,52	0,62

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	234,7	231,1	236,0	230,9	236,2	236,2	231,2	231,5
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------